



## MUNICIPALITÉ DE BEX

Pour compléter l'équipe de son service de l'urbanisme et du bâti, la Municipalité de Bex met au concours le poste à 80 - 100% de :

### **Collaborateur auprès du service de l'urbanisme et du bâti, Adjoint au responsable des bâtiments communaux**

#### **Missions principales :**

- gestion des travaux d'entretien des immeubles communaux,
- direction des travaux (soumissions, appels d'offres, plannings d'entretien,...),
- compatibilité et optimisation énergétique du patrimoine bâti communal,
- coordination avec le service de conciergerie dans la gestion des immeubles.

#### **Profil souhaité :**

- nationalité suisse ou permis C,
- directeur des travaux ou dessinateur en bâtiment CFC avec expérience en conduite de chantier ou formation jugée équivalente,
- capacité à travailler de manière rigoureuse et autonome tout en sachant faire preuve d'esprit d'équipe,
- sens de l'organisation et des responsabilités et jouir d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse,
- bonne connaissance de la législation en vigueur en matière de marchés publics et des normes de construction et énergétiques,
- maîtrise des outils informatiques courants,
- expérience pratique d'au moins 5 ans dans le domaine de la construction.

#### **Nous offrons :**

- un emploi stable et varié,
- les avantages sociaux d'une administration communale.

#### **Entrée en fonction :**

- 1<sup>er</sup> janvier 2026 ou date à convenir.

#### **Renseignements :**

Madame Elena Regazzoni, cheffe de service, par téléphone au n° 024 463 02 70.

Les emplois mis au concours par l'administration communale sont ouverts aux femmes et aux hommes.

Cette offre vous intéresse et vous êtes prêt à relever ces défis ? Merci de nous faire parvenir votre dossier complet (lettre de motivation, photo récente, curriculum vitae, certificats de travail et prétentions salariales) **d'ici au 31 août 2025** par voie postale (Commune de Bex, service des ressources humaines, case postale 46, 1880 Bex) ou par courriel ([rh@bex.ch](mailto:rh@bex.ch)).

**MUNICIPALITÉ**

Rue Centrale 1  
Case postale 64

1880 Bex

**Cahier des charges**  
**Adjoint au responsable des bâtiments communaux**

<b>Titulaire : XXXXX</b>
--------------------------

**Intitulé du poste**

Adjoint au responsable des bâtiments communaux auprès du service de l'urbanisme et du bâti

**Autorité hiérarchique**

La cheffe de service de l'urbanisme et du bâti et le responsable des bâtiments

**Classification et taux d'occupation**

Selon l'article 42 du statut du personnel communal, la Municipalité colloque chaque fonction dans une classe de l'échelle des traitements

Collocation : classe 10-11

Taux d'occupation : 80% à 100%

**Profil**

Formation directeur des travaux ou dessinateur en bâtiment CFC avec expérience en conduite de chantier (ou formation ou expérience jugée équivalente)

Expérience dans le domaine de la construction

Connaissance des normes relatives aux marchés publics et SIA

Capacité d'analyse et de synthèse, sens critique

Sens de l'organisation, de la planification et de la négociation

Excellente capacité rédactionnelle

Rigueur dans l'organisation et le suivi des dossiers

Sens du service public, ouverture d'esprit et flexibilité

Capacité à travailler de façon indépendante et en équipe

Maîtrise des outils informatiques usuels

Capacité à assumer ponctuellement un horaire irrégulier (soir et fin de semaine)

## **Missions et activités**

Gérer le parc immobilier de tout le bâti communal

Estimer et chiffrer les travaux d'entretien récurrents

Réaliser un plan d'interventions à moyen terme (rénovations, mise aux normes, etc.)

Coordonner toute intervention dans les bâtiments communaux

Participer aux projets architecturaux de la commune en collaboration avec l'architecte communale et/ou les bureaux mandataires

Rédiger des soumissions sur la base du code des frais de la construction (CFC)

Être en mesure de réaliser des comparatifs ainsi que des appels d'offres publics

Garantir la qualité d'exécution des tâches confiées et respecter les délais

Proposer des améliorations dans les activités opérationnelles du service

Remplacer le responsable des bâtiments en cas d'absence

## **Mode de remplacement en cas d'absence du titulaire**

Le titulaire du poste est remplacé par le responsable des bâtiments ou son homologue occupant un poste équivalent.

## **Astreintes particulières**

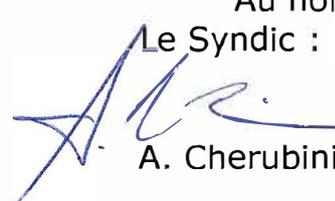
Peut être astreint à travailler le week-end ou en soirée en dehors de l'horaire habituel en cas de besoin, notamment pour des séances de commissions ou dans le cadre d'événements/manifestations.

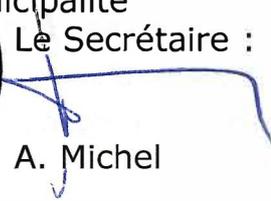
Les différents points de ce cahier des charges ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être modifiés.

Les relations employeur – collaborateur sont réglées par le statut du personnel communal.

Adopté en séance de Municipalité du 02.07.2025

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :  A. Cherubini

Le Secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex, featuring a central shield with a crown on top, surrounded by the text 'MUNICIPALITE DE BEX' and 'LIBERTE ET PAYSIE'.

Lu et approuvé

Date :

Signature :